



Lettre de convocation et règlement électoral pour les États généraux de Louis XVI 24/01/1789

Les Communes se proclament Assemblée Nationale 17/06/1789

Motion de Sièyes en vue d'adresser un dernier appel aux deux premiers ordres et de commencer la vérification des pouvoirs en leur absence.
Pour lui, le Tiers État ne peut être paralysé par le refus du Clergé et de la Noblesse. Il représente 95 % de la population, il travaille donc au nom de la nation et représente le peuple.
10/06/1789

Les travaux débutent
Les représentants du Tiers État prennent le nom d'Assemblée des Communes et demandent la vérification des pouvoirs en commun alors que le clergé et la noblesse travaillent dans leur coin.
Le Tiers État immobilise les travaux
06/05/1789

Élections aux États généraux

La majorité du Clergé à rejoint l'Assemblée Nationale.
La noblesse informe le roi d'une tentative de révolution juridique.
Le roi organise une séance royale plénière à l'issue de laquelle il ordonne la fermeture de la salle de réunion.
19/06/1789

Séance royale où Louis XVI casse les arrêtés du Tiers État et ordonne la délibération par ordres séparés sous la menace de la dissolution du tiers-état. Les députés refusent d'obtempérer.
23/06/1789

Le Roi s'incline et enjoint au Clergé et à la Noblesse de se réunir au Tiers État .
27/06/1789

Le roi renvoie son principal ministre Necker pour le remplacer par Breteuil.
11/07/1789

Le roi remet Necker.
16/07/1789



Séance d'ouverture des États généraux
05/05/1789



9h : La porte de l'Assemblée nationale est clausée par Louis XVI à l'issue de la séance royale plénière.
10h30 : Les députés se réunissent dans la salle du jeu de paume à l'initiative du Dr. Guillotin. Ils rédigent et ratifient le serment (à l'exception de Joseph Martin Duch)
20/06/1789

Abolition des privilèges.
04/08/1789

Retrait des troupes.
15/07/1789

Prise de la Bastille.
14/07/1789

L'assemblée se déclare constituante le même jour ou Mounier présente son premier rapport sur la Constitution à venir.
09/07/1789

La Noblesse rejoint en partie l'Assemblée Nationale.
25/06/1789

Le Clergé rejoint en partie l'Assemblée Nationale.
24/06/1789

Le roi place autour de Paris et de Versailles 28 hommes de troupe.
22/06/1789